

**WMO OMM**

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 00105/2023-175

Notre réf.: 00105/2023/UNFCCC-COP27/2nd

12 avril 2023

Objet: Conclusions de la vingt-septième session de la Conférence des Parties (COP 27) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Charm el-Cheikh, Égypte, 6-20 novembre 2022, présentant un intérêt particulier pour les Membres de l'OMM

Suite à donner: Les Membres de l'OMM et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) sont priés d'assurer le suivi des conclusions de la COP 27 qui les concernent

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous informer par la présente des conclusions de la vingt-septième session de la Conférence des Parties (COP 27), tenue à Charm el-Cheikh, en Égypte, du 6 au 20 novembre 2022, qui sont en rapport avec les activités de l'OMM. La COP 27 a été marquée par les réunions des trois organes directeurs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC): la quatrième Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 4), la dix-septième Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 17) et la cinquante-septième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 57) et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 57).

Pour la première fois, les pays ont convenu de la nécessité d'un mécanisme de financement visant à atténuer les pertes et préjudices liés aux effets néfastes du changement climatique. Ils se sont mis d'accord sur une mise en place rapide de ce fonds et des modalités requises, les détails devant être réglés au cours de 2023, en amont de la COP 28.

Au titre des autres décisions clés, on citera les programmes de travail relatifs à une transposition à grande échelle et dans les meilleurs délais de l'ambition en matière d'atténuation et à l'objectif mondial en matière d'adaptation. Pour ce qui concerne l'atténuation, les pays développés et vulnérables face au changement climatique ont insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts de réduction des émissions avant 2030, qualifiant cette période de «décennie cruciale». Enfin, les pays ont convenu d'un processus qui permettra d'explorer des thèmes à définir et de déterminer les possibilités existantes et les carences en matière de réduction des émissions.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions et activités intéressant globalement l'OMM et ses Membres.

Sommet de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique

Les 7 et 8 novembre, le Sommet de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique a vu la participation de plus de 100 chefs d'État et de gouvernement qui se sont exprimés en prononçant des discours ou en participant à des tables rondes. Ces six tables rondes étaient consacrées aux thèmes suivants: sécurité alimentaire, financements innovants, transition juste, investissement dans l'avenir de l'énergie: hydrogène vert, changement climatique et pérennité des communautés vulnérables, et sécurité hydrique.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie
Missions permanentes des Membres de l'OMM auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Rapports phares de l'OMM présentés à la SBSTA 57 et à la COP 27

L'OMM et les organismes coparrainés par l'Organisation ont présenté les rapports et les initiatives phares ci-après lors de la cinquante-septième session du SBSTA et de la COP 27:

- [Rapport provisoire sur l'état du climat mondial en 2022](#)
- [State of the Climate in Asia 2021](#) (WMO-No. 1303) (État du climat en Asie 2021)
- [État du climat en Afrique 2021](#) (OMM-N° 1300)
- [Rapport sur l'état du climat en Amérique latine et dans les Caraïbes 2021](#) (WMO-No. 1295) (Rapport sur l'état du climat en Amérique latine et dans les Caraïbes 2021)
- [État du climat en Europe 2021](#) (OMM-N° 1304)
- [Lancement du Plan d'action exécutif relatif aux systèmes d'alerte précoce pour tous](#)
- [2022 State of Climate Services: Energy](#) (WMO-No. 1301) (Rapport sur l'état des services climatologiques – Énergie (2022))
- [Unis autour de la science 2022](#)
- [Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre \(2021\)](#)

Ces rapports ont suscité un vif intérêt tant dans les médias classiques que sur les réseaux sociaux.

Mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat (SMOC)

La COP 27 a adopté une Décision relative à la mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat (SMOC). Elle a noté le rôle majeur revenant au SMOC dans la réponse aux besoins en matière d'observation du climat et de services climatologiques au titre de la Convention. Elle a également pris acte de la nécessité vitale de disposer de systèmes performants d'observation de la Terre et de relevés de données correspondantes sur le long terme, pour une meilleure compréhension du système climatique mondial et de son évolution, ainsi que pour les mesures d'adaptation et d'atténuation. Dans sa décision, la COP se félicite du [Plan de mise en œuvre 2022 du SMOC](#) et des [variables climatologiques essentielles du SMOC pour 2022](#), tout en encourageant les parties et les organisations concernées, selon qu'il convient, à contribuer à la concrétisation du Plan de mise en œuvre 2022 du SMOC. Elle souligne en outre la nécessité de remédier aux carences en matière d'observations systématiques, en particulier dans les pays en développement, de même que pour les océans, les montagnes, les déserts, les régions polaires et la cryosphère, afin d'améliorer la compréhension du changement climatique, des risques liés au climat, des points de bascule et des limites de l'adaptation, et de renforcer la prestation des services climatologiques et des systèmes d'alerte précoce.

Pour une étude approfondie du document original, je vous invite à consulter la [Mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat](#).

Initiative des Nations Unies en faveur d'alertes précoces pour tous

Le Plan d'action exécutif de l'Initiative des Nations Unies en faveur d'alertes précoces pour tous, lancé par le Secrétaire général de l'ONU à l'occasion de la COP 27, prend en compte l'ensemble des priorités des partenaires de cette initiative liées aux quatre piliers des systèmes d'alerte précoce multidangers et a reçu un soutien politique sans réserve de la part des gouvernements, des organismes partenaires et des parties prenantes.

La section VII du Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh fait référence aux alertes précoces pour tous et aux observations systématiques. Elle fait ressortir la nécessité de combler les lacunes actuelles du Système mondial d'observation du climat, en particulier dans

les pays en développement, en indiquant qu'un tiers de la population mondiale, dont 60 % de l'Afrique, n'a pas accès à des services d'alerte précoce et d'information sur le climat. Le plan souligne la nécessité d'améliorer la coordination des spécialistes des observations systématiques et la capacité à fournir des données climatiques utiles et exploitables au titre de l'atténuation, de l'adaptation et des systèmes d'alerte précoce, ainsi que des informations permettant de comprendre les limites de l'adaptation et l'attribution des phénomènes extrêmes. Il salue et renouvelle l'appel du Secrétaire général des Nations Unies visant à faire bénéficier la totalité des habitants de la planète d'ici à cinq ans de systèmes d'alerte précoce les protégeant contre les phénomènes météorologiques extrêmes et le changement climatique, et invite les partenaires du développement, les institutions financières internationales et les entités fonctionnelles du Mécanisme financier à accompagner la mise en œuvre de l'Initiative pour des systèmes d'alerte précoce pour tous.

Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh

Le Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh est constitué par deux décisions de portée générale, marquant le lancement de nouveaux programmes de travail et énonçant les nouvelles intentions des Parties. Ce document définit la science en tant que critère fondamental et le multilatéralisme fondé sur les valeurs des Nations Unies comme les principes directeurs de la mise en œuvre de la Convention et de l'Accord de Paris.

Le Plan de mise en œuvre atteste la contribution des Groupes de travail II et III à l'établissement du sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'importance des meilleures connaissances scientifiques disponibles pour une action et une élaboration de politiques efficaces en matière de climat, tout en prenant note des rapports du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation et de réduction des émissions, ainsi que des récents rapports mondiaux et régionaux de l'OMM sur l'état du climat.

Le Plan de mise en œuvre réaffirme que les effets du changement climatique seront beaucoup moins marqués si la température s'élève de 1,5 °C que si elle augmente de 2 °C, et réitère sa volonté de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C. Il prend en outre acte de l'impact du changement climatique sur la cryosphère et de la nécessité de mieux comprendre ce phénomène, y compris les points de bascule.

Pour une étude approfondie du document original, je vous invite à consulter le [Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh](#).

Cinquante-septième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 57)

Des représentants de l'OMM, du SMOC et du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), ainsi que du GIEC et du Comité sur les satellites d'observation de la Terre ont prononcé des allocutions lors de la séance plénière d'ouverture de la SBSTA 57.

Pour une étude approfondie de ces interventions, je vous invite à consulter les documents suivants:

- [Déclaration de l'OMM](#)
- [Déclaration du PMRC](#)
- [Déclaration du SMOC](#)

Les conclusions de la cinquante-septième session du SBSTA relatives à la recherche et aux observations systématiques figurent dans le document [FCCC/SBSTA/2022/L.20](#). Le SBSTA a pris note du [rapport provisoire de l'OMM sur l'état du climat mondial en 2022](#) ainsi que du [Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre \(2021\)](#), tout en se félicitant de l'Initiative

[mondiale des Nations Unies pour les systèmes d'alerte précoce](#) au service de l'adaptation au changement climatique.

Le SBSTA a pris acte des efforts des spécialistes des observations systématiques, présentés lors de la Journée d'information sur la Terre 2022, visant à fournir des données actualisées sur l'état du climat mondial, des informations pour l'atténuation, y compris des estimations des flux de gaz à effet de serre, des services climatologiques pour l'adaptation et des systèmes d'alerte précoce; à renforcer la coopération entre les réseaux d'observation; et à mieux intégrer les observations provenant de sources multiples.

Le SBSTA s'est félicité du soutien accru apporté aux observations systématiques, notamment grâce à la mise en place du Mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF). Il a appelé le Mécanisme à continuer à soutenir en priorité les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement et à évaluer les possibilités d'assister les pays en développement. Il a également encouragé les efforts visant à renforcer le soutien apporté aux observations systématiques et continues des océans, de la cryosphère, des terres, de la biosphère et de l'atmosphère.

Pour consulter le document original dans son intégralité, vous pourrez cliquer [sur ce lien](#).

Journée d'information sur la Terre 2022

La Journée d'information sur la Terre est l'occasion d'échanger des informations sur l'état du système climatique mondial et sur l'évolution des observations systématiques. Les thèmes de cette manifestation tenue au cours de la COP 27, sélectionnés sous les auspices de la présidence du SBSTA parmi plusieurs propositions, se déclinaient comme suit:

1. Informations sur l'évolution de l'état du climat et du SMOC
2. Observations de la Terre au service de l'atténuation
3. Observations de la Terre au service de l'adaptation et des systèmes d'alerte précoce

La Journée d'information sur la Terre a également été l'occasion d'une présentation d'affiches. L'OMM a joué un rôle actif tout au long de cette manifestation.

Pour en savoir plus, vous pourrez cliquer [sur ce lien](#).

Manifestation parallèle du système des Nations Unies

L'OMM et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) ont organisé conjointement une manifestation parallèle de haut niveau intitulée «Renforcement des alertes précoces et de l'action rapide grâce à une gestion globale des catastrophes et des risques liés au climat». Cette manifestation était consacrée aux difficultés rencontrées par les pays en développement vulnérables, tels que les petits États insulaires, pour faire face aux effets du changement climatique et renforcer leur résilience future, ainsi qu'à la coordination au niveau national pour surmonter ces obstacles.

Pour plus d'informations, je vous invite à cliquer [sur ce lien](#).

Pavillon de la science au service de l'action climatique

Cette année, l'OMM a coparrainé le pavillon de la science au service de l'action climatique, en collaboration avec le GIEC et la [Fondation MERI](#). Cette tribune a permis d'expliquer les plus récentes avancées de la science et des services climatologiques au profit des négociations en cours sur le climat et a favorisé la prise de mesures ambitieuses à cet

égard. Le pavillon a accueilli 66 manifestations parallèles qui ont été retransmises en direct tout au long de la COP 27.

Pour en savoir plus sur ces manifestations et consulter les exposés présentés, je vous prie de cliquer [sur ce lien](#).

Ref.: 00105/2023-175

Chiffres de la participation

Au total, ce sont 33 449 personnes qui ont participé à la COP 27, dont 16 118 délégués des Parties, 13 981 observateurs et 3 350 représentants des médias. Après la COP 26 tenue à Glasgow, la COP 27 est la Conférence des Parties qui a accueilli le plus grand nombre de participants.

J'ai constaté avec plaisir que 50 directeurs de SMHN et représentants permanents auprès de l'OMM avaient assisté à la COP 27, dont la Première Vice-Présidente et le Deuxième Vice-Président de l'OMM et les présidents des conseils régionaux I (Afrique), II (Asie) et V (Pacifique Sud-Ouest). Quelque 195 délégués représentant 81 SMHN se sont inscrits sur le portail de la CCNUCC, parmi lesquels 140 ont accompagné leur délégation nationale à la conférence et ont contribué aux débats et aux activités en rapport avec l'OMM. Environ 80 experts de haut niveau en météorologie et en climatologie, issus du monde universitaire, de sociétés scientifiques et d'autres institutions, ont également participé à cette Conférence des Parties. Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à tous les délégués des SMHN et d'autres organismes qui ont pris une part active aux manifestations organisées par l'OMM tout en contribuant au processus de négociation en partageant les connaissances et informations scientifiques dont ils disposent.

En route vers la COP 28

La COP 27 a accepté avec reconnaissance l'offre du Gouvernement des Émirats arabes unis d'accueillir la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention (COP 28), la dix-huitième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 18) et la cinquième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 5). Il a été décidé ultérieurement que la seconde série de sessions se tiendrait du jeudi 30 novembre au mardi 12 décembre 2023.

J'invite les représentants permanents auprès de l'OMM à entretenir des liens étroits avec les correspondants nationaux pour la CCNUCC et les délégations nationales de leurs pays respectifs de manière à rehausser l'apport de l'OMM et des SMHN aux processus de la Convention et de l'Accord de Paris.

Me réjouissant de la poursuite de notre coopération à l'occasion de futures rencontres, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Petteri Taalas
Secrétaire général